

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation	Nombres de membres en exercice :	11
17/05/18	Nombres de membres Présents :	8
	Nombres de membres Absents :	3
Date Affichage	Nombre de procurations :	0
17/05/18	Nombre de votants :	8

Séance du 24 mai 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt quatre mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C., POROLI F, CICCARIELLO C.

Absents excusés : MIRAN P., VERGES B.

**OBJET DE LA DELIBERATION :****MISE EN PLACE D'UN SYNDICAT DE L'EAU PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le lancement fait par le conseil départemental des Pyrénées Orientales d'une étude de faisabilité pour la création d'un syndicat départemental de production d'eau potable dans le but de créer un maillage entre les communes pour pallier aux insuffisances de l'approvisionnement en eau potable dans la plaine et la recherche de nouvelles ressources, de mettre en commun des moyens techniques et humains pour gérer les ressources jusqu'au réservoir. Ce syndicat serait créé dès 2019 et serait opérationnel en janvier 2020. Le syndicat proposerait un tarif d'achat de l'eau au distributeur. Il est demandé aux communes de délibérer pour décider ou non d'adhérer à ce syndicat.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE**, de ne pas adhérer au futur syndicat de production d'eau potable à l'échelle départementale.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 24 mai 2018.

Le Maire  
P. LOOS

